

avoir transigé cette affaire. L'opposition ne peut avoir les sentiments du loup de la fable qui croquait un jeune agneau pour des injustices que celui-ci avait commises lorsqu'il n'était pas encore né.

Mais on quoi - dono le nouveau ministère a-t-il mérité la mort?—Veut-il protéger les anciens ministres et empêcher qu'on éclaire leur question? Si oui, M. de Boucherville a tort, et tout le parti qui le soutient s'il approuvait cette manière d'agir, serait aussi repréhensible.—Mais non; ce n'est pas ce que veut l'honorable Premier. En aucune façon, le discours du Trône le dit expressément, il ne veut empêcher de faire le grand jour sur la conduite de M. Ouimet et ses anciens collègues; il veut rendre justice complète au public comme aux individus.

Mais que demande le public?—Le public veut savoir la vérité sur l'affaire des Tanneries, il est lassé d'entendre des accusations aussi graves; il veut voir clair et exige que ses mandataires prennent les moyens de lui faire connaître enfin le fond de la question; c'est une enquête qu'il demande, et une enquête impartiale et exacte, et si l'on découvre qu'il y a eu malversations ou maladresse il demande que justice et réparation soient faites.

Mais les particuliers intéressés, M. Ouimet et ses amis, veulent précisément la même chose. Il dit en effet, en présentant sa résignation au Lieutenant-Gouverneur: " Pour moi, je demande qu'il soit institué une enquête, soit au moyen d'une commission royale émanant avant la prochaine Session, soit par la Chambre d'Assemblée à sa Session prochaine, pour s'enquérir des faits et des circonstances qui se rapportent à la transaction du terrain des Tanneries." Et c'est encore la faveur qu'il sollicite aujourd'hui; il promet de prouver qu'il a toujours agi honnêtement et franchement, qu'on a dénaturé ses intentions et qu'il est victime de la calomnie.

Aussi, va-t-elle être faite cette enquête, puisque tout le monde le veut; et le ministère Boucherville désire la faire le plus promptement possible et avec le plus grand soin.

C'est pourquoi nous ne comprenons pas en quoi l'attitude du Gouvernement à propos de cette question n'est pas parfaitement raisonnable, et nous ne voyons pas ce qu'on peut y trouver à redire.

Ah! s'il y a des coupables, et que M. de Boucherville ne prenne pas les moyens de les punir, alors sera venu le temps de lui faire la guerre; et si le parti conservateur voulait appuyer cette lâcheté, c'en serait fait de lui; il ne mériterait plus de commander; il devrait aller étudier son histoire et réapprendre les principes de religion, de justice et d'honneur qui ont fait jadis sa gloire.

La Picote

Plusieurs de nos abonnés, de différents endroits, nous informent que la picote (variole) sévit d'une manière alarmante, surtout parmi les enfants. Afin de diminuer autant qu'il se peut les terribles effets de cette maladie épidémique nous conseillons à nos lecteurs la plus grande propreté dans les maisons, sur leurs personnes et dans le voisinage de leurs maisons. Là où cette épidémie est maligne, les conseillers municipaux devraient établir quelques règlements, après avoir pris les avis du médecin ou des médecins de la paroisse.

Voici ce que disent des médecins qui ont fait un étude spéciale sur cette maladie:

" Cette affection inflammatoire consiste en une fièvre contagieuse au plus haut degré, et contre laquelle il n'y a de préservatif certain que la vaccine. Il est très-rare que le même individu en soit attaqué deux fois dans sa vie; il y en a cependant quelques exemples. La variole frappe plus souvent les enfants que les adultes; mais elle peut atteindre tout le monde, sans distinction

de sexe ni d'âge; elle se manifeste également dans toutes les saisons; mais elle règne plus particulièrement au printemps et en été. On a remarqué que lorsqu'elle éclate dans une localité sous forme épidémique, elle se propage constamment dans la direction du vent.

" La variole est toujours précédée d'un malaise pénible plus ou moins prolongé. Les trois premiers jours, ceux qui en sont atteints se plaignent de malaise, de douleurs vives dans les reins et dans le dos, de courbature (lassitude dans tous les membres) et à ces symptômes succède l'éruption qui a lieu le plus souvent le quatrième jour. Ils ont un violent mal de tête, quelquefois du frisson au début, et quelquefois aussi des vomissements. Le délire et les convulsions peuvent se manifester chez les enfants. Souvent il y a constipation dans la variole.

" Ceux qui éprouvent les malaises peuvent se considérer comme atteints; il est prudent alors de se confier sans retard aux soins du médecin. Plus le malaise est court, plus la maladie, dont il constitue ce qu'on nomme la période d'incubation, doit être grave et dangereuse; elle est toujours beaucoup plus pour les adultes que pour les enfants. La période d'incubation est suivie d'une fièvre qui caractérise la véritable invasion de la maladie; l'éruption se montre habituellement quatre jours après l'invasion, quelquefois un peu plus tôt jamais plus tard; ces particularités sont utiles à connaître pour régler en conséquence les soins et les précautions dont on entoure les malades atteints de la variole.

" Quand la maladie suit son cours normal, sans complication avec des affections d'une autre nature, la variole est discrète, c'est-à-dire que les boutons de l'éruption sont distincts les uns des autres. C'est toujours aux mains et au visage qu'ils se montrent en plus grand nombre et en premier lieu. Les boutons entrent en suppuration du deuxième au troisième jour après qu'ils ont commencé à se montrer. C'est alors que se manifeste une ophthalmie consécutive qui prive pendant quelques jours le malade de l'usage de ses yeux, mais qui n'a pas habituellement de conséquences fâcheuses pour l'organe de la vue. Vers le milieu de l'éruption, il survient presque toujours une reprise de la fièvre secondaire, accompagnée d'enflure aux lèvres et sur toute la face. Une salivation très-abondante du sixième au septième jour de l'éruption est l'indice d'une terminaison favorable et prochaine; il faut éviter tout ce qui pourrait l'entraver. Les boutons se dessèchent complètement du onzième au douzième jour, et le malade entre immédiatement en convalescence.

" Il en est autrement quand il survient des complications qui réclament toute l'attention du médecin. On doit s'attendre à des accidents de ce genre lorsque la variole au lieu d'être discrète est confluente, c'est-à-dire quand les boutons sont d'abord distincts, finissent par se rejoindre et se confondre les uns dans les autres. Les complications s'annoncent par des vomissements souvent accompagnés de convulsions chez les jeunes enfants. Le malade est ensuite en proie à des accès de toux violente, indice d'un engorgement du poulmon qui rend sa situation très-fâcheuse.—Comme on ne sait jamais, au début de la variole, si la marche en sera simple ou compliquée, c'est assumer une grave responsabilité que de traiter légèrement cette maladie, qui du reste, qu'elle soit grave ou bénigne, est toujours en dehors du domaine de la médecine domestique.

Voici maintenant quelques recommandations adressées aux personnes qui sont chargées de soigner les malades atteints de la picote:

" Le malade sera tenu chaudement au lit; mais il faut bien se garder, comme on le fait très-souvent, de le surcharger de couvertures, et de tenir la chambre entièrement close; cette déplorable habitude a pour conséquence de favoriser des congestions souvent très-graves, soit vers le cerveau, soit vers le poulmon. Le lit doit être à peine plus couvert qu'à l'habitude; la chambre, pendant l'hiver, sera chauffée à 18 degrés tout au plus. L'air y sera fréquemment renouvelé, soit en ouvrant les fenêtres, s'il fait très-chaud, soit par la porte de la porte voisine. La propreté est aussi nécessaire que le renouvellement de l'air. Une fois donc que l'éruption sera terminée, on changera le plus fréquemment possible le linge du corps et les draps du lit. S'il y a une transpiration abondante, il faut prendre alors quelques précautions particulières. " Alors, dit le Dr. Beaugrand, tout étant bien fermé, on